

RCS : NIMES Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 00477 Numéro SIREN : 391 383 072 Nom ou dénomination : A 2 C

Ce dépôt a été enregistré le 29/06/2020 sous le numéro de dépôt B2020/004868

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **DE NÎMES**

Date : 29/06/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/004868**
n° de gestion : **1993B00477**
n° SIREN : **391 383 072 RCS Nîmes**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Nîmes certifie avoir procédé le 29/06/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A 2 C
8 Rue des Tamaris 30000 NIMES

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of fluid, overlapping loops and strokes, positioned at the bottom left of the document.

A 2 C

Société par actions simplifiée au capital de 7.622 €

Siège Social : 8 rue des Tamaris, Ville Active, 30900 NIMES

RCS 391 383 072 NIMES

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2019

Bilan, Compte de résultat et Annexe

Pour copie certifiée conforme

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Michel Wolff', written over a horizontal line.

Le Président, Michel Wolff

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/12/2019	Net Au 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	45 000	45 000		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 884	1 884		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	515 429	449 435	65 994	103 719
Installations tech., matériels et outillages industriels	68 562	55 908	12 654	16 257
Autres immobilisations corporelles	1 272 771	868 291	404 480	454 693
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	240		240	240
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	1 903 887	1 420 518	483 368	574 908
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements	24 429		24 429	21 173
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 694		4 694	3 244
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 669		1 669	7 050
Autres	125 507		125 507	91 704
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	349 312		349 312	353 952
Charges constatées d'avance	18 693		18 693	16 296
TOTAL (II)	524 304		524 304	493 418
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	2 428 190	1 420 518	1 007 672	1 068 327

Bilan Passif

Net	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
-----	---------------	---------------

CAPITAUX PROPRES

Capital social ou individuel	dont versé :	7 622	7 622
Prime d'émission, de fusion, d'apport			
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves :			
- Réserve légale		762	762
- Réserves statutaires ou contractuelles			
- Réserves réglementées			
- Autres réserves		5 080	5 080
Report à nouveau		80	73 002
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		127 147	93 577
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
TOTAL (I BIS)			

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour risques		3 254	2 594
Provisions pour charges			
TOTAL (II)			

EMPRUNTS ET DETTES

Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		316 428	412 454
Emprunts et dettes financières diverses		8 066	1 566
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		267 158	276 339
Dettes fiscales et sociales		270 976	194 126
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		1 098	1 202
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (III)			

Ecart de conversion passif (IV)

TOTAL GENERAL (I à IV)

1 007 672

1 068 327

Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2019 au 31/12/2019			Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	4 829 277		4 829 277	4 341 353
Production vendue de services	107 182		107 182	95 654
Chiffre d'affaires Net	4 936 459		4 936 459	4 437 006
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			5 345	
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges			47 640	77 071
Autres produits			1 135	2 293
		TOTAL (I)	4 990 579	4 516 371
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 189 195	1 081 143
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)			-4 707	-171
Autres achats et charges externes *			1 476 744	1 346 622
Impôts, taxes et versements assimilés			59 812	58 651
Salaires et traitements			860 424	763 915
Charges sociales			198 561	184 510
Dotations aux amortissements sur immobilisations			149 006	151 794
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants				
Dotations aux provisions pour risques et charges			3 254	2 594
Autres charges			847 301	828 891
		TOTAL (II)	4 779 591	4 417 950
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
		RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	210 988	98 420
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation			4	
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change			246	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		TOTAL (V)	250	
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			5 246	6 880
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
		TOTAL (VI)	5 246	6 880
		RESULTAT FINANCIER (V - VI)	-4 996	-6 880
		RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	205 992	91 540

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)		
	Du 01/01/2018	Au 31/12/2018
	Du 01/01/2019	Au 31/12/2019
Produits exceptionnels	1 940	11 574
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Charges exceptionnelles	1 940	11 574
TOTAL (VII)		
	11 574	11 574
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)	15 239	15 239
	1 940	1 940
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-3 665	36 126
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	39 054	-2 037
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	5 002 403	4 518 311
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	4 875 256	4 424 733
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)	127 147	93 577
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

(Articles R. 123-195 et R. 123-197 du Code de Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total du bilan avant répartition est de 1 007 672 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 127 147 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2019) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 1%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 4 520€ hors taxe.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Effectif	Effectif N-1
Cadres	1	1
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	44	53
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	45	54

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	500	15.24490	7 622
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	500	15.24490	7 622

Etat des immobilisations

Cadre A

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances	Augmentations
45 000			
2 723			

Frais d'établissement et de développement

Autres postes d'immobilisations incorporelles

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Terrains

Constructions sur sol propre

Constructions sur sol d'autrui

Inst. gales., agents., et aménagt. const.

Installations techniques, matériel et outillages ind.

Inst. gales., agents., et aménagt. divers

Mat. de transport

Mat. de bureau et info., mobilier

Emballages récupérables et divers

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Participations évaluées par mise en équivalence

Autres titres immobilisés

Prêts et autres immobilisations financières

TOTAL

57 466

1 826 645

240

1 874 608

57 466

Cadre B

Diminutions

Valeur brute des immo

en fin d'exercice

Réévaluation, légale ou éval.

par mise en équival.

Valeur d'origine des immo en fin d'exercice

Virement

Cession

Terrains

Constructions sur sol propre

Constructions sur sol d'autrui

Inst. gales., agents., et aménagt. const.

Installations techniques, matériel et outillages ind.

Inst. gales., agents., et aménagt. divers

Mat. de transport

Mat. de bureau et info., mobilier

Emballages récupérables et divers

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

TOTAL

1 856 763

240

1 903 887

TOTAL GENERAL

28 188

1 903 887

240

1 903 887

240

1 903 887

240

1 903 887

240

1 903 887

240

1 903 887

Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'étab. et développement	45 000			45 000	
Autres postes d'immo. incorp.	2 723		839	1 884	
	47 723		839	46 884	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.	411 711	37 725		449 435	
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	49 542	6 366		55 908	
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	664 884	96 421	8 193	753 112	
Matériel de transport					
Mat. de bureau et informatique, mobilier	125 840	8 495	19 155	115 179	
Emballages récup. et divers					
	1 251 976	149 006	27 349	1 373 634	
TOTAL GENERAL	1 299 699	149 006	28 188	1 420 518	
Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES	Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'étab. et développement (I)					
Autres postes d'immo. incorp. (II)					
TOTAL					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.					
Inst. techniques, mat. et outillage indust.					
Inst. gales., agenc. et aménagements divers					
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récup. et divers.					
TOTAL					
Frais d'acquisition de titres de participations					
TOTAL GENERAL					
TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE	
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices		Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

Etat des provisions et dépréciations

Règlementées				
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	
			Utilisées	Non-utilisées
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992				
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				

TOTAL I

Risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marché à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions & obligations	2 594	3 254	2 594	3 254
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				

TOTAL II

Dépréciations				
Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	
			Utilisées	Non-utilisées

Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations titres mis en équivalence				
Immobilisations titres de participations				
Immobilisations financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				

TOTAL III

TOTAL GENERAL (I+II+III)				
Dont dotations et reprises : - d'exploitation	2 594	3 254	2 594	3 254
Dont dotations et reprises : - financières				
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation				

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 669	1 669	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	595	595	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 307	1 307	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	11 916	11 916	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	111 689	111 689	
Charges constatées d'avance	18 693	18 693	
TOTAL	145 869	145 869	

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

Degré d'exigibilité du passif			
Montant brut			
Echéances			
à moins d'1 an			
Echéances de			
1 à 5 ans			
Echéances à			
plus de 5 ans			
Emprunts obligataires convertibles (1)			
Autres emprunts obligataires (1)			
Emprunts et dettes auprès des états de crédit (1)			
- à 1 an max. à l'origine			
- à plus d'1 an à l'origine			
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)			
Fournisseurs et comptes rattachés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Groupe et associés (2)			
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)			
Dettes représentatives de titres empruntés			
Produits constatés d'avance			
TOTAL			
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques			

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 430.35	2 570.36
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 067.09	45 667.01
Dettes fiscales et sociales	139 127.39	104 141.98
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	186 624.83	152 379.35

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 430.35	2 570.36
51810000 INTERETS COURUS A PAYER	2 430.35	2 570.36
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 067.09	45 667.01
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	45 067.09	45 667.01
Dettes fiscales et sociales	139 127.39	104 141.98
42820000 DETTES PROV./CONGES PAYES	65 708.83	54 811.74
42840000 DETTES PROV./PARTIC.SALAR	36 125.73	
42860000 CHARGES A PAYER PERSONNEL	5 290.10	13 498.79
43860000 CH.SOC.S/C.PAYES	21 487.32	15 680.14
43861000 O.S. TAXE APPRENTISSAGE		5 133.40
43862000 O.S. FORM. PROFESSION.	3 000.56	7 549.11
43863000 O.S. PART. CONSTRUCT.	3 774.85	3 397.05
43865000 MEDECINE DU TRAVAIL		1 286.75
44860000 ETAT CHARGES A PAYER	3 740.00	2 785.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	186 624.83	152 379.35

Détail des charges constatées d'avance

Charges Constatées d'Avance	Période		Montants	Financier	Exceptionnel
	Début	Fin			
Inventaire tenues	01/01/2020	31/01/2020	6 525		
Inventaire places ciné	01/01/2020	31/01/2020	1 012		
ACRELEC	01/01/2020	31/03/2020	858		
MELITTA CONTRAT	29/10/2019	28/10/2020	1 023		
IRON MOUTAIN	01/05/2019	30/04/2020	109		
JRI	11/12/2019	10/12/2020	446		
SIACI SAINT HONORE	01/07/2019	30/06/2020	4 687		
FILHET ALLARD ET CIE	26/09/2016	30/09/2026	404		
FILHET ALLARD ET CIE	26/09/2016	30/09/2026	1 508		
SOLUCIA IN EXTENSO	19/10/2019	18/10/2020	310		
MARSH	01/07/2019	30/06/2020	168		
MCDO FRANCE 1T20 INDEXATION	01/01/2020	31/03/2020	814		
SWISS LIFE RETRAITE	01/10/2019	30/09/2020	758		
MIDI LIBRE	01/01/2020	31/01/2020	71		

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

A 2 C
Société par actions simplifiée au capital de 7.622 €
Siège Social : 8 rue des Tamaris, Ville Active, 30900 NIMES
RCS 391 383 072 NIMES

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2020**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président, et décide d'affecter le bénéfice de 127.147 € de la manière suivante :

- | | |
|---|------------------------------------|
| - Bénéfice de l'exercice : | 127.147 € |
| - Report à nouveau antérieur : | 80 € |
| - Dividende : | 127.200 € soit 254,40 € par action |
| - Report à nouveau : | 27 € |
| - Solde du report à nouveau après affectation : | 27 € |

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seront de 13.491 €, pour un capital social de 7.622 €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que la société a distribué un dividende de 50.000 € (soit 100 € par action) au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et un dividende de 166.500 € (soit 333 € par action) au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2020 : Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président


Michel Wolff

RAPPORT

Établi par le Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Madame, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

1. Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 4.936.459 €, comparé à 4.437.006 € sur l'exercice précédent.

Compte tenu de 5.435 € de subventions d'exploitation, de 47.640 € de reprises sur amortissements et provisions et transferts de charges et de 1.135 € d'autres produits, le total des produits d'exploitation est de 4.990.579 €, comparé à 4.516.371 € sur l'exercice précédent.

Ces produits d'exploitation sont grevés par les charges d'exploitation suivantes :

- Les achats de matières premières et autres approvisionnements pour 1.189.195 € ;
- La variation de stock pour (4.707 €) ;
- Les autres achats et charges externes pour 1.476.744 € ;
- Les impôts et taxes pour 59.812 €.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 860.424 € en augmentation de 96.509 € par rapport à l'exercice précédent.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 198.561 €.

L'effectif moyen du personnel en 2019 a été de 45 salariés contre 54 en 2018.

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de provisions sont les suivants :

- Amortissements sur immobilisations : 149.006 €
- Provisions pour risques et charges : 3.254 €

Compte tenu de 847.301 € d'autres charges, le total des charges d'exploitation est de 4.779.591 €.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à un bénéfice de 210.988 € en comparaison avec le bénéfice de 98.420 € en 2018.

Le résultat financier est négatif pour (4.996 €).

Le résultat exceptionnel est négatif pour (3.665 €).

Compte tenu de 39.054 € d'impôt sur les bénéfices, le compte de résultat se solde par un bénéfice de 127.147 €, en comparaison avec le bénéfice de 93.577 € en 2018.

2. Le Bilan

Les immobilisations corporelles se composent en montant net de :

- Frais d'établissement : NÉANT
- Licences : NÉANT
- Constructions : 65.994 €
- Installations techniques, matériel et outillage : 12.654 €
- Autres immobilisations corporelles : 404.480 €

Les participations s'élèvent en montant net à 240 €.

L'actif circulant comprend les postes suivants exprimés en montant net :

- Matières premières et autres approvisionnements : 24.429 €
- Marchandises : 4.694 €
- Avances sur commandes : NÉANT
- Créances clients : 1.669 €
- Autres créances : 125.507 €
- Disponibilités : 349.312 €

Des charges sont constatées d'avance à hauteur de 18.693 €.

Le total du bilan en montant net est de 1.007.672 €.

Au passif du bilan, les capitaux propres sont de 140.691 €. Ils comprennent le capital social de 7.622 €, la réserve légale de 762 €, les autres réserves de 5.080 €, le report à nouveau de 80 € et le bénéfice de l'exercice de 127.147 €.

Une provision pour charges à hauteur de 3.254 €.

Les dettes dont le montant total est de 863.727 € comprennent :

- Emprunts : 316.428 €
- Dettes financières : 8.066 €
- Dettes fournisseurs : 267.158 €
- Dettes fiscales et sociales : 270.976 €
- Autres dettes : 1.098 €

3. Délais de paiement

En application des dispositions du code de commerce, nous devons vous indiquer la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017, des délais de paiement de nos fournisseurs et clients apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu. Cette information n'est à ce jour pas disponible.

4. Activité en matière de recherche et développement

Aucune activité en matière de recherche et de développement n'est à signaler au cours de l'exercice écoulé.

5. Evénements importants survenus au cours de l'exercice

L'exercice écoulé s'est traduit par une période d'accroissement de l'activité.
L'exercice clos le 31 décembre 2019 se traduit par un bénéfice de 127.147 €, en comparaison avec le bénéfice de 93.577 € en 2018.

6. Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Après un début d'année dynamique, la crise liée au Covid-19 a provoqué un arrêt brutal de l'activité commerciale à compter du 23 mars 2020 suite aux mesures de confinement. La société a mis en place des mesures d'activité partielle pour accompagner cet arrêt brutal. L'activité commerciale a repris partiellement à compter du 11 mai 2020.

7. Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Même si l'année 2020 sera probablement une année de récession, très inhabituel dans notre secteur, nous continuerons à déployer nos meilleurs efforts pour poursuivre la poursuite du développement des activités de la société et du bénéfice pour la prochaine clôture.

RÉSULTATS – AFFECTATION

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 127.147 € qui sera affecté de la manière suivante :

-	Bénéfice de l'exercice :	127.147 €
-	Report à nouveau antérieur :	80 €
-	Dividende :	127.200 € soit 254,40 € par action
-	Report à nouveau :	27 €
-	Solde du report à nouveau après affectation :	27 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seront de 13.491 €, pour un capital social de 7.622 €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que la société a distribué un dividende de 50.000 € (soit 100 € par action) au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et un dividende de 166.500 € (soit 333 € par action) au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

1. Dépenses non-déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, il est indiqué que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune somme visée aux articles 39-4 ou 39-5 du code général des impôts correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

2. Participation des salariés au capital

La société ne compte pas de salariés actionnaires détenteurs d'actions de la société.

ETABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur. Aucun changement de méthodes n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

FIUALES ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES – PRISES DE PARTICIPATIONS

Aucune prise de participation par la Société n'est à signaler au titre de l'exercice 2019.

La société ne détient aucune filiale et participation.

Au 31 décembre 2019, aucune participation croisée n'est à signaler.

ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons que le mandat du Président a été fixé pour une durée illimitée lors de transformation de la société en société par actions simplifiée le 30 septembre 2014.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale d'approuver le montant annuel brut de la rémunération du Président et de se prononcer sur son renouvellement.

CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il y a lieu de procéder au renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes dont le mandat vient à expiration à l'issue des décisions de l'assemblée générale sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Nous vous proposons donc de renouveler les mandats suivants :

- en qualité de commissaire aux comptes titulaire : TSA AUDIT, 362 rue Georges Besse, 3000 Nîmes,

- en qualité de commissaire aux comptes suppléant : le Cabinet Bezat Fiduciaire et Audit, 20 boulevard Gambetta, 30000 Nîmes

Pour une durée de six exercices qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2025.



Le Président, Michel Wolff

T S A AUDIT

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
Inscrite au tableau de l'Ordre de la région de Montpellier

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Nîmes

Jean-Michel OUVRELLE
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

A 2 C

8 rue des Tamaris

NIMES

♦♦♦♦♦

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

♦♦♦♦♦

Exercice clos le 31 décembre 2019

♦♦♦♦♦

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

◆◆◆◆◆

A l'assemblée générale,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **A 2 C** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 29 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date, dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- principes comptables suivis : rappelés dans l'annexe, nous avons pu apprécier leur caractère approprié ainsi qu'une correcte application,
- estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes : l'exercice 2019 n'a pas donné lieu à des estimations comptables significatives,
- présentation d'ensemble des comptes : les informations figurant dans les états annuels contribuent de manière satisfaisante à la présentation d'une image fidèle de la société au 31 décembre 2019,
- eu égard à la taille de l'entreprise, certaines procédures de contrôle interne peuvent être réduites ; en conséquence, nous avons adapté nos diligences et procédé à des contrôles comptables de substitution.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiements prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent

d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nîmes,
le 22 juin 2020
le Commissaire aux Comptes
T.S.A AUDIT

Jean-Michel OUVRELLE